RAPPORT D'ACTIVITÉ

Vendée Eau

GARANTIR À TOUS UNE EAU DE QUALITÉ

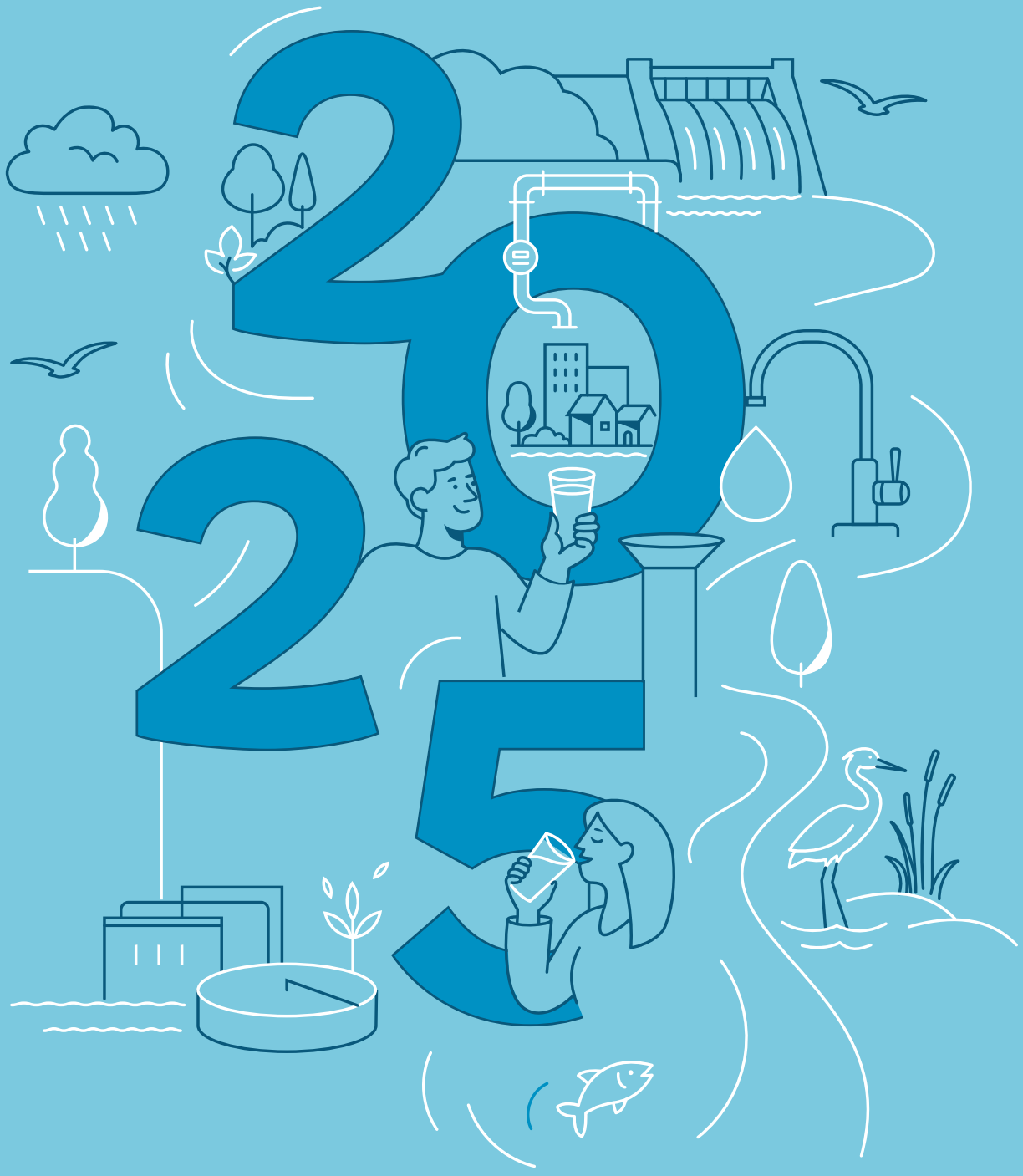

SOMMAIRE

3 / Édito

4 / Nouvelle gouvernance

5 / Organisation et ambitions du nouveau mandat

6 - 7 / Chiffres clés

8 - 9 / Temps forts

10 - 11 / Compétences et cartographie

12 / Prospective et innovation

13 / Distribution

14 - 15 / La nouvelle usine d'eau potable de Moulin Papon

16 / Gestion et protection de la ressource

17 / Assainissement

18 / Relation usagers

19 / Finances



Vendée Eau
GARANTIR À TOUS UNE EAU DE QUALITÉ

Direction de la publication : Jacky Dallet ▯ **Rédaction :** Vendée Eau - 2026 ▯ **Crédits cartographiques :** Vendée Eau
Crédits photos : Vendée Eau et SOCOVA TP ▯ **Conception graphique/mise en page :** ▯ Imprimé sur papier recyclé

« Garantir durablement une eau de qualité pour tous les Vendéens »



Durant le mandat 2020-2026, Vendée Eau s'est profondément transformé pour répondre aux défis de l'eau. Face aux enjeux du changement climatique, à l'évolution des attentes de nos collectivités et de nos usagers, nous avons fait le choix d'agir avec ambition, responsabilité et innovation.

Notre priorité a été de renforcer la proximité avec les usagers. En faisant de Vendée Eau l'interlocuteur unique pour l'eau potable, en développant de nouveaux services et en préparant le déploiement de la télérelève, nous construisons une relation plus simple, plus réactive et plus transparente avec nos usagers.

Ce mandat a également été celui de l'élargissement de nos compétences. Aux côtés de nos adhérents, nous accompagnons désormais des collectivités dans la gestion de l'assainissement collectif et nous nous engageons dans des missions nouvelles, comme l'appui à l'élaboration des schémas communaux de défense extérieure contre l'incendie.

L'innovation demeure notre marque de fabrique. Du projet Jourdain, pionnier en Europe dans la réutilisation des eaux usées pour produire de l'eau potable, au stockage stratégique de la ressource dans d'anciennes carrières, en passant par les nouveaux outils d'intelligence artificielle, nous préparons dès aujourd'hui les solutions de demain.

Ces avancées reposent sur des équipes aux compétences élargies, une gestion exigeante de notre patrimoine, une gouvernance solide et une stratégie financière maîtrisée. Avec près de 292 millions d'euros investis entre 2020 et 2025, tout en préservant des équilibres financiers exemplaires et une évolution tarifaire mesurée (moins de 2 €/an pour une consommation de 95 m³), nous avons démontré qu'il était possible de concilier investissement, qualité de service et responsabilité.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des partenaires et des collaborateurs de Vendée Eau pour leur engagement au service de notre territoire. Les fondations sont aujourd'hui solides. Elles permettront à Vendée Eau de poursuivre avec confiance et détermination, sa mission essentielle sur le mandat 2026-2032 : garantir durablement une eau de qualité pour tous les Vendéens.

Jacky DALLET, Président de Vendée Eau.

Nouvelle gouvernance



Vendée Eau est administrée par des élus représentant les intercommunalités membres de Vendée Eau.
Ses instances décisionnelles sont le Bureau et le Comité syndical.

Les délégués élus sont au nombre de 53 pour le Comité syndical et de 21 pour le Bureau. Parmi eux figure notamment un vice-Président en charge de l'assainissement, issu des territoires ayant confié cette compétence à Vendée Eau.

Le 11 juin 2026, les élections du Président, du Bureau et du Comité syndical se sont tenues. À cette occasion, **Jacky Dallet a été réélu Président de Vendée Eau.**



Jacky DALLET
Président



Jean-François PEROCHEAU
Vice-Président



Florent LIMOUZIN
Vice-Président



Héléna MADORRA
Vice-Présidente



Jean-Marie ARNAUDEAU
Vice-Président



Camille GENUYT
Vice-Présidente



Etienne FORT
Vice-Président



Isabelle MOINET
Vice-Présidente



Yoann GRALL
Vice-Président



David PELLETIER
Vice-Président



Bernard NOURY



Xavier MARTIN



Jean-Philippe BIDEAU



Hervé BESSONNET



Frédéric RAGER



Marc HILLAIRET



Gilbert LEROUX



Patrice BERTRAND



Alain SCHMUTZ



Mélanie VIAUD



Joël CHOLLET

Organisation

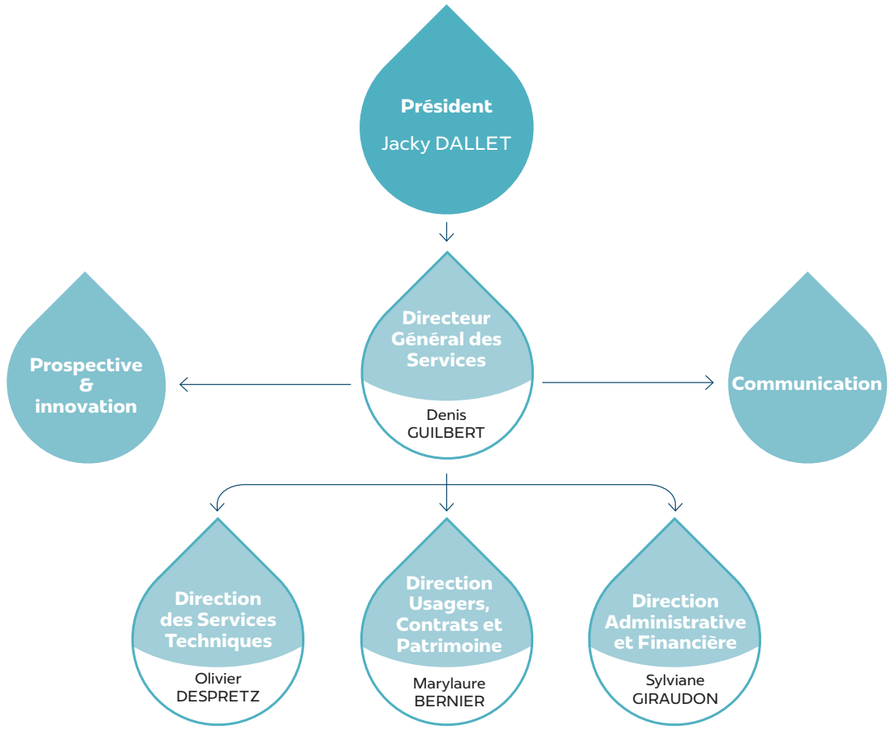

Ambitions du nouveau mandat

**Le nouveau mandat s'inscrit dans la continuité des valeurs qui font la force de Vendée Eau : proximité, innovation et performance au service des territoires et des usagers.
Durant ce mandat 2026-2032, diverses ambitions seront portées.**

- **L'élaboration du nouveau schéma directeur départemental** constituera un temps fort pour partager avec les collectivités adhérentes une vision commune de la politique publique de l'eau potable et des défis à relever dans les années à venir.
- Le syndicat franchira également une étape majeure d'ici 2032 avec la reprise en **gestion directe de l'ensemble des usagers du territoire**, soit près de 500 000 abonnés. Cette évolution renforcera la cohérence du service et la maîtrise des enjeux techniques, financiers et environnementaux.
- L'établissement public poursuivra le **déploiement d'un programme d'investissements ambitieux** pour pérenniser et faire évoluer son patrimoine.
- Vendée Eau continuera de se **mobiliser pour garantir la qualité de l'eau** potable et des eaux usées ainsi que pour préserver les ressources et les milieux.
- **La proximité avec les territoires restera une priorité**, à travers un dialogue renforcé avec les EPCI adhérents afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins locaux.
- Reconnu pour sa capacité d'anticipation, le syndicat **poursuivra sa démarche d'innovation pour accompagner les transitions du secteur de l'eau,** gagner en efficience et maintenir son rôle d'acteur de référence.
- Face à un important programme d'investissements, il veillera à **maintenir une trajectoire financière** durable, conciliant financement des infrastructures et **maîtrise de l'évolution de la facture pour les usagers.**

Chiffres clés



99,85 %

de conformité de l'eau sur les 112 000 analyses réalisées

86 %

de rendement global du réseau de distribution

Indice linéaire de perte :

1,34 m³/km/jour



13 barrages
7 pré-barrages

13 usines de potabilisation
- **11** usines de traitement d'eau superficielle
- **2** usines de traitement d'eau souterraine

90 réservoirs

470 000 abonnés

30 stations de traitement des eaux usées *

*Pour les EPCI de Vendée Sèvre Autise et du Pays de Chantonnay

50 millions
de m³ d'eau potable produits par an



16 000 km
de canalisations interconnectées

7 captages d'eau souterraine

Focus ressources humaines

Répartition des effectifs

155 au total
au 31 décembre 2025

99 femmes soit 64 %

56 hommes soit 36 %

106 agents de droit public soit 68 %

49 agents de droit privé soit 32 %



Temps forts





26 janvier

Partenariat

Benjamin Dutreux, skipper vendéen et ambassadeur de Vendée Eau, engagé pour l'eau, est arrivé en 10e position du Vendée Globe. Une performance permettant de sensibiliser le grand public à l'importance de la protection de l'or bleu.



Avril

Nouveau bâtiment

Dans le cadre de la reprise en gestion directe de tous les abonnés, Vendée Eau va recruter de nouveaux collaborateurs. Afin de pouvoir les accueillir dès 2031, un projet d'agrandissement a débuté avec des premières réflexions par groupes de travail.



14 mai

Récompense

Vendée Eau a été récompensé au Global Water Summit pour ses innovations dont le programme Jourdain et a rejoint le réseau mondial des services d'eau innovants : Leading Utilities of the World.



Mars

Périmètres de protection

L'arrêté préfectoral concernant les périmètres de protection des retenues du complexe de Mervent a été notifié en février. En mars, 175 propriétaires et exploitants agricoles ont assisté aux réunions publiques de présentation de cet arrêté.



25 avril

Inauguration

A Faymoreau, inauguration du tout premier réseau d'assainissement collectif et de la première station d'épuration de Vendée Eau. Cet ouvrage de traitement a été conçu avec le procédé écologique des filtres plantés de roseaux.



23 mai

Inauguration

Un week-end inaugural a été proposé à la nouvelle usine d'eau potable des Martyrs à Saint-Laurent-sur-Sèvre pour faire découvrir cet équipement moderne et de plus grande capacité.



5 juin

Collaborateurs

Les agents de Vendée Eau ont participé aux ateliers participatifs « Un jardin plein de vie » en partenariat avec Trivalis et le CAUE* pour s'approprier des gestes simples de protection de la biodiversité au quotidien.

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée*



21 septembre

Journée du patrimoine

Près de 300 visiteurs ont pu découvrir la production, le traitement et la gestion de l'eau à l'usine de l'Angle Guignard et à la station d'épuration de Chantonnay.



4 novembre

Journée économies d'eau

Vendée Eau a réuni 50 élus et agents de 25 collectivités à Aizenay pour partager des solutions concrètes d'économies d'eau et accompagner une gestion plus durable de l'eau dans les bâtiments publics.



15 septembre

Innovation

Vendée Eau a testé un robot autonome conçu par Acwa Robotics pour inspecter 3 km de canalisations sans couper l'eau. Une innovation pour détecter les fuites, optimiser le réseau et préserver la ressource.



13 octobre

Plateforme

Lancement de « Mes Réseaux », le guichet unique en ligne pour simplifier toutes les demandes de raccordement à l'eau, l'électricité et la fibre sur le département.



12 novembre

Usagers

Lancement d'une communication ciblée auprès des 30 000 abonnés de La Roche-sur-Yon pour les informer de la reprise en gestion directe par Vendée Eau de l'ensemble des questions liées à l'eau potable.

Focus

28 septembre : Coopération internationale

Vendée Eau apporte un soutien technique et financier à des pays ayant besoin de solutions dans le domaine de l'eau.

Dans le cadre de leurs actions, les 3 syndicats départementaux de Vendée, le Sydev (énergie), Trivalis (la gestion des déchets) et Vendée Eau se sont rendus au Liban en septembre. Pour Vendée Eau, l'objectif est d'accompagner la municipalité d'Hammana dans la remise en service de la station d'eau potable, mais également d'envisager l'ensemble des actions à mener pour assurer la qualité et la continuité des services d'eau. Le premier comité de pilotage s'est tenu sur place.



Compétences et cartographie

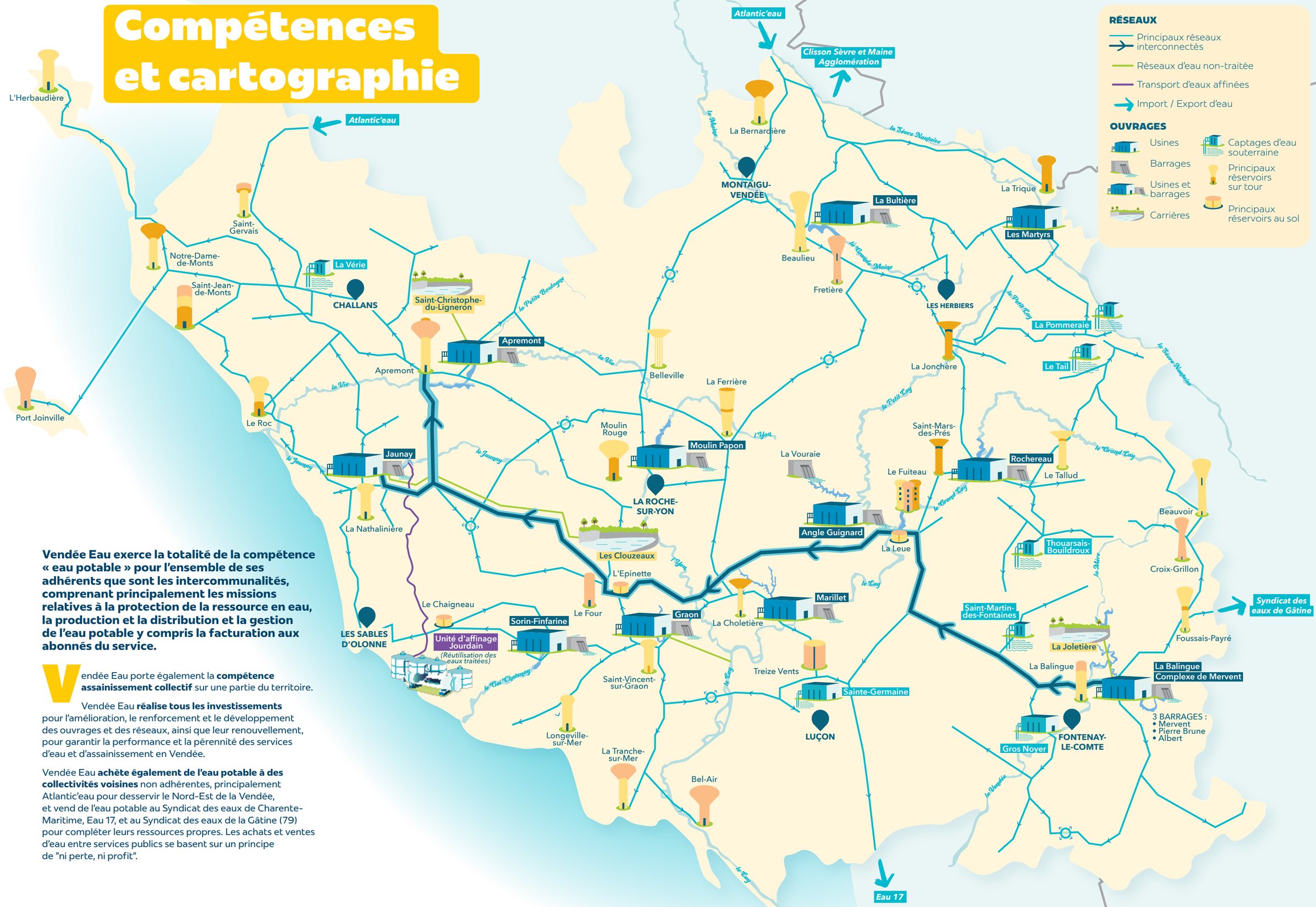

RÉSEAUX

- Principaux réseaux interconnectés
- Réseaux d'eau non-traitée
- Transport d'eaux affinées
- Import / Export d'eau

OUVRAGES

- Usines
- Barrages
- Usines et barrages
- Carrières
- Captages d'eau souterraine
- Principaux réservoirs sur tour
- Principaux réservoirs au sol

Vendée Eau exerce la totalité de la compétence « eau potable » pour l'ensemble de ses adhérents que sont les intercommunalités, comprenant principalement les missions relatives à la protection de la ressource en eau, la production et la distribution et la gestion de l'eau potable y compris la facturation aux abonnés du service.

Vendée Eau porte également la **compétence assainissement collectif** sur une partie du territoire.

Vendée Eau **réalise tous les investissements** pour l'amélioration, le renforcement et le développement des ouvrages et des réseaux, ainsi que leur renouvellement, pour garantir la performance et la pérennité des services d'eau et d'assainissement en Vendée.

Vendée Eau **achète également de l'eau potable à des collectivités voisines** non adhérentes, principalement Atlantic'eau pour desservir le Nord-Est de la Vendée, et vend de l'eau potable au Syndicat des eaux de Charente-Maritime, Eau 17, et au Syndicat des eaux de la Gâtine (79) pour compléter leurs ressources propres. Les achats et ventes d'eau entre services publics se basent sur un principe de "ni perte, ni profit".

Prospective et innovation



Lancement du schéma départemental Vendée Eau'rizon 2050

Vendée Eau a lancé en septembre 2025, la consultation pour une étude stratégique qui va définir l'ambition de la Vendée sur l'ensemble des défis relatifs à l'eau potable à l'échéance 2050 : le Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable. Cette étude majeure vise à anticiper l'évolution des besoins en eau potable dans le département pour répondre aux défis démographiques, environnementaux, économiques et climatiques à l'horizon 2050. Elle doit permettre d'aboutir à un bouquet de solutions et à un programme de travaux pertinent, équilibré et validé politiquement permettant de faire face aux enjeux de sobriété et de sécurisation en approvisionnement de tous les abonnés vendéens.

VENDÉE EAU'RIZON 2050

Avancée majeure du programme Jourdain : rejet dans le milieu naturel et mise en distribution



Dans le cadre de ce projet pilote en Europe de réutilisation indirecte des eaux usées traitées (REUT), Vendée Eau poursuit ses engagements en mettant en service sa boucle REUT, créant ainsi une valorisation circulaire de l'eau en Vendée.

Un grand pas a été franchi par Vendée Eau le 25 mars 2025 : les premières eaux affinées par l'unité de traitement complémentaire des Sables d'Olonne ont en effet parcouru les différents bassins de la zone de transition végétalisée puis ont rejoint le lac du Jaunay pour être ensuite traitées par l'usine de potabilisation du Jaunay. Cette étape marque ainsi la mise en service de la première boucle de REUT indirecte en France. Commencent désormais 3 années d'expérimentation réglementaire permettant de démontrer que ces eaux épurées n'ont pas d'impact sur le milieu naturel du Jaunay, puis de préparer l'extension future de l'usine permettant à terme de rejeter 2 millions de m³ dans la retenue du Jaunay.

Programme Jourdain

27 km de canalisation pour rejoindre la Zone de Transition Végétalisée (ZTV)

30 000 analyses réalisées sur l'ensemble de la filière chaque année

600 m³/h production à partir de 2031, multipliée par 4 par rapport à 2025





L'unité d'affinage du programme Jourdain suscite l'intérêt ! Sénateurs et députés d'Outre-mer, collectivités et autres syndicats d'eau sont venus nombreux pour découvrir ce projet unique en Europe de Réutilisation Indirecte des Eaux Usées Traitées.

Distribution

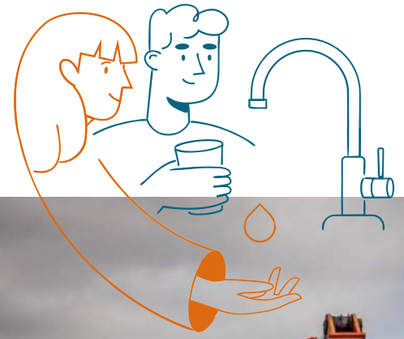

Renouvellement d'ampleur d'un feeder

Afin de garantir une alimentation en eau potable fiable et durable sur le littoral vendéen, Vendée Eau a engagé une importante opération de renouvellement du réseau d'adduction entre la commune d'Angle et le réservoir de Bel Air situé sur la commune de Grues. Ce projet répond à un enjeu majeur de sécurisation de l'alimentation en eau des communes de L'Aiguillon-la-Presqu'île et de La Faute-sur-Mer, particulièrement sollicitées durant la période estivale.

Au total, près de 9 kilomètres de canalisations ont été posés. Le chantier a débuté au printemps 2025 et s'achèvera en octobre 2026.

La période d'intervention est restreinte de juin à septembre, afin de limiter l'impact du chantier sur la faune et la flore remarquables du Parc Régional et les secteurs agricoles traversés.

Cette organisation a nécessité une coordination étroite entre les différents intervenants (entreprises de travaux, écologues) et les exploitants concernés.

Par ailleurs, une opération technique majeure a été menée avec la réalisation d'un forage dirigé de 280 mètres linéaires sous le Lay. Cette technique sans tranchée a permis de franchir le cours d'eau tout en préservant les milieux naturels sensibles environnants et les digues à la mer.



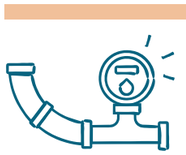

9 km de canalisations acier de Ø 350 mm revêtues intérieur et protégées extérieur

4,4 M€ d'investissement

La nouvelle usine d'eau potable de Moulin Papon





Un projet transversal mobilisant les compétences de Vendée Eau

Le 2 octobre 2025, Vendée Eau a inauguré la nouvelle usine de potabilisation de Moulin Papon à La Roche-sur-Yon, marquant l'aboutissement de cinq années d'études et de travaux. Cette installation moderne remplace l'ancienne usine mise en service en 1971, devenue insuffisante pour répondre aux besoins croissants du territoire.

Conçue pour garantir durablement l'alimentation en eau potable de l'agglomération yonnaise et de ses environs, la nouvelle usine construite par le groupement Suez, Degrémont et Ligne Dau dispose d'une capacité de production portée à 26 000 m³ par jour, contre 14 000 m³ auparavant. Grâce à des technologies de traitement de dernière génération (clarification, filtration sur sable et sur charbons actifs, désinfection par ultra-violets) elle assure une qualité d'eau conforme aux exigences sanitaires les plus élevées.

« Tout a été pensé pour construire une usine durable et performante dans un site naturel apprécié localement. Cet investissement, porté par Vendée Eau, permet de garantir une eau de qualité à nos usagers de la Roche-sur-Yon et ses alentours. »

Jacky DALLET,
Président de Vendée Eau

Mise en distribution le 3 septembre 2025, l'usine alimente notamment La Roche-sur-Yon et le secteur de Bellevigny, tout en offrant une capacité d'adaptation aux besoins futurs. Elle s'inscrit dans le schéma global de distribution d'eau potable au niveau vendéen, dont elle devient un maillon essentiel.

Au-delà de ses performances techniques, le projet s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse. Implantée dans un cadre naturel apprécié des habitants, l'usine a été conçue pour s'intégrer harmonieusement au paysage grâce à une architecture sobre et un habillage bois.
Les équipements privilégient la sobriété énergétique et une gestion optimisée des eaux pluviales, avec la possibilité d'accueillir à terme des panneaux photovoltaïques.

Cette réalisation est le fruit d'une mobilisation collective exemplaire réunissant les équipes de Vendée Eau, les entreprises partenaires et les acteurs locaux. Elle témoigne de l'engagement partagé en faveur d'un service public performant, garantissant aux Vendéens une eau de qualité aujourd'hui et pour les décennies à venir.

26 000 m³
C'est la capacité de production quotidienne de la nouvelle usine



Travaux réalisés

Les différentes périodes de sécheresse passées avaient conduit les acteurs de l'eau à mettre en œuvre des transferts d'eau brute entre les barrages de Moulin Papon et d'Apremont. Les canalisations posées pour l'occasion n'étaient pas utilisées en dehors de ces périodes de tension hydrique.

L'opportunité de valoriser ce patrimoine a fait naître un programme ambitieux d'alimentation du secteur de Bellevigny directement depuis la nouvelle usine de Moulin Papon.

C'est ainsi que plusieurs séquences de travaux ont été pensées et réalisées, mobilisant de manière transversale les différentes compétences des services de Vendée Eau :

- Réhabilitation de la bâche au sol de Bellevigny et modification du fonctionnement hydraulique du site et de la régulation, permettant de recevoir les eaux refoulées depuis la nouvelle usine de Moulin Papon
- Raccordement de l'usine de Moulin Papon au réservoir de Bellevigny et réutilisation de la canalisation eau brute en canalisation eau potable mise en œuvre précédemment et maintien des fonctions de secours existantes :

- Création des points de raccordement sur les canalisations de distribution existantes

- Nettoyage, stérilisation des canalisations d'eau brute par une technique de raclage par balles en mousse propulsées par la pression de l'eau.

Réhabilitation des vannes de vidange et mise en place d'une conduite débit réservé

Dans le cadre d'un programme de réfection générale de l'ouvrage, les vannes de vidange du barrage de Moulin Papon sont en cours de réhabilitation.

Ces travaux, débutés en 2024, s'élèvent à 1 700 000 € et consistent au remplacement à neuf des deux vannes de garde, côté retenue et à la rénovation des deux vannes de régulation, côté aval.

Ces travaux prévoient également la pose d'une nouvelle conduite débit réservé permettant la restitution d'un débit minimum garantissant la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques.

En 2025, la nouvelle vanne de garde, sur la rive gauche, a été posée et les travaux préparatoires pour la pose de la conduite débit réservé ont été réalisés.

Révision des périmètres de protection

Le 18 novembre 2025, une réunion publique consacrée à la révision des périmètres de protection de Moulin Papon a réuni près de 170 personnes. Organisée avant l'enquête publique prévue du 24 novembre au 8 décembre 2025, cette rencontre a permis d'informer les habitants et les usagers sur les enjeux liés à la protection de la ressource en eau face aux risques de pollutions ponctuelles et accidentelles, et de répondre à leurs interrogations.

Les périmètres de protection ont pour objectif de préserver la qualité de l'eau potable en encadrant certains usages et activités autour de la retenue. La révision engagée prévoit une modification des zones concernées ainsi que des règles applicables afin de mieux prendre en compte les évolutions du territoire (agricoles, urbanistiques...).

Les nouveaux périmètres sont entrés en vigueur au printemps 2026, après validation du projet par arrêté préfectoral (disponible sur vendee-eau.fr).

Marché spécifique

D'un point de vue des marchés, la construction de l'usine de Moulin Papon intégrait certains critères en lien avec la responsabilité sociétale des organisations portée par Vendée Eau :

- Prise en compte des contraintes naturelles et environnementales du site (zones naturelles, biodiversité)
- Construction avec la norme haute qualité environnementale
- Exigences de performance énergétique avec des objectifs fixés dans le programme fonctionnel et des pénalités en cas de surconsommation
- Intégration de 1 500 heures d'insertion, heures spécifiquement dédiées aux personnes en réinsertion dans l'économie par le travail
- Obligation de confier 10% du marché à des PME

Contrat d'exploitation

Vendée Eau a confié à Véolia dans le cadre d'un marché de concession de service public d'une durée de 3 ans, l'exploitation de la production d'eau potable à partir du barrage de Moulin Papon et de la nouvelle usine de traitement. Attribué pour un montant de près de 4 M€, ce contrat vise à garantir une production d'eau potable de qualité, sécurisée et adaptée aux besoins du territoire.



Retrouvez le film de la construction de l'usine de Moulin Papon en flashant ce code



Gestion et protection de la ressource

Accompagnement des campings aux économies d'eau

Entre 2023 et 2025, 30 campings volontaires ont bénéficié d'un accompagnement complet associant diagnostic, plan d'actions personnalisé et suivi dans la durée. Cette démarche, première initiative collective d'ampleur sur le sujet dans le secteur, est pilotée par la Fédération Vendéenne de l'Hôtellerie de Plein Air, en partenariat avec Vendée Expansion et Vendée Eau, avec l'appui technique de Fairmoove Solutions et le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Département de la Vendée.

Les diagnostics ont permis d'établir une consommation moyenne de 143 L par nuitée, contre 180 L au niveau national. Les usages se répartissent entre les hébergements (60 %), les piscines (27 %), les fuites (11 %) et les services (2 %).

À partir des données collectées, une analyse prospective a estimé un potentiel maximal d'économie de 103 000 m³, soit une réduction de 28 %, représentant en moyenne 3 432 m³ par camping. L'objectif atteignable est de 102 L par nuitée.



La démarche a combiné actions collectives (reporting en assemblée générale, communication, catalogue de solutions techniques) et diagnostics individuels, débouchant sur des préconisations adaptées à chaque établissement. Les plans d'actions définis prévoient 22 actions en 2025 et 52 en 2026, pour 174 000 € d'investissements et 19 400 m³ d'économies attendues.

Une nouvelle phase débute en 2026 avec l'accompagnement de 30 nouveaux campings par an pendant trois ans et la création d'un observatoire en ligne. Celui-ci permettra le calcul d'indicateurs de consommation, la comparaison aux moyennes départementales, l'auto-diagnostic et le suivi des plans d'actions. Les économies d'eau supplémentaires sont estimées à 25 000/30 000 m³ à trois ans et à 40 000/50 000 m³ à cinq ans.

L'aménagement de l'espace rural et urbain : zoom sur 2 actions

L'hydrologie régénérative

Cette approche de gestion de l'eau portée par Vendée Eau décline des objectifs simples : ralentir, infiltrer et répartir l'eau. Elle s'appuie sur des aménagements hydrauliques (mares, noues), sur la végétation et sur la gestion des sols. Elle repose sur l'implantation de lignes paysagères (haie, noue et culture) perpendiculaires à la pente tout en suivant les courbes de niveau pour limiter l'érosion et le transfert de polluants vers les cours d'eau et donc les retenues d'eau potable.

Pour dimensionner les projets, une plateforme de données SIG couplées à une IA est exploitée. Elle permet de réaliser des analyses hydrologiques à l'échelle d'une parcelle ou d'un parcellaire d'une exploitation agricole et des simulations de ruissellement avant et après les aménagements. Des premiers travaux ont été réalisés en juillet 2025 à la GAEC Ursulle, à Chavagnes-les-Redoux.



La régénération naturelle accompagnée

Cette action vise le développement de boisements avec un minimum d'intervention. La régénération naturelle accompagnée est le fait d'intervenir le moins possible pour laisser faire la nature. Il s'agit de laisser la haie ou un bosquet se développer naturellement. Cette méthode simple à appliquer permet ainsi une économie de temps et d'argent. Un sol présentant un faible couvert végétal peut présenter un développement d'espèces pionnières (ronces, prunelliers) qui colonisent des milieux ouverts à la lumière. Cet embroussaillement est souvent une première étape nécessaire car il va créer des conditions favorables à l'installation d'arbustes et d'arbres qui vont constituer le boisement. En effet, un roncier va protéger efficacement contre le broutage par les cervidés. Cette régénération spontanée peut s'accompagner de plantations ou semis pour une diversité plus importante. Le potentiel de développement de haies de bords de voirie a été évalué sur une dizaine de communes en 2025/2026.

Assainissement

Une 2e communauté de communes fait confiance à Vendée Eau

Au 1er janvier, la communauté de communes du Pays de Chantonnay a transféré l'exercice de sa compétence assainissement collectif à Vendée Eau. Cette compétence se prête particulièrement à la mutualisation des moyens, avec celles déjà exercées par Vendée Eau, notamment "l'eau potable" pour l'ensemble du département et "l'assainissement collectif" pour le compte de la communauté de communes Vendée Sèvre Autise.

Les ressources d'ingénierie technique, d'expertise juridique, ou encore les fonctions supports spécialisées dans le domaine de l'eau (marchés publics, ressources humaines, finances, etc.) de Vendée Eau sont ainsi mises au profit d'une gestion pérenne du service d'assainissement collectif du Pays de Chantonnay. De plus, Vendée Eau a repris les projets d'investissements décidés par les communes afin d'améliorer la qualité des réseaux et le traitement des eaux usées.

Les élus de la Communauté de communes font partie intégrante des instances décisionnelles de Vendée Eau. De ce fait, ils restent décisionnaires des actions menées sur le territoire du Pays de Chantonnay.

Pour les habitants, cette opération n'a nécessité aucune démarche particulière. La facturation de la redevance assainissement est déjà intégrée à la facture d'eau émise par Vendée Eau.



« Nous sommes honorés que le Pays de Chantonnay nous confie la compétence assainissement collectif. C'est un gage de confiance. Les services auront à cœur de travailler avec sérieux et rigueur pour mener à bien les missions confiées dans une logique de proximité et de haute qualité de service public. »

Jacky DALLET, Président de Vendée Eau



« Vendée Eau, par ses moyens et son expertise, sera un partenaire de confiance pour relever les défis techniques et environnementaux de demain, tout en répondant aux attentes des habitants de notre territoire. »

Isabelle MOINET, Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la station d'épuration de Chantonnay a ouvert ses portes au grand public. Ces visites guidées ont permis de mieux comprendre le parcours de l'eau après usage, depuis son arrivée à la station d'épuration jusqu'à son rejet dans le milieu naturel, en respectant les équilibres écologiques.

Pays de Chantonnay

10 communes

16 stations d'épuration (5 boues activées, 9 filtres plantés et 2 lagunes)

130 km de réseaux

51 postes de refoulement

8 205 usagers

Relation usagers

Gestion directe des Yonnais

Depuis le 1er janvier 2024, Vendée Eau assure la gestion directe de la relation avec ses usagers. Cette première étape a concerné près de 100 000 abonnés, auxquels se sont ajoutés, au 1er janvier 2026, les 30 000 usagers de la Ville de La Roche-sur-Yon.

Pour les usagers yonnais, cette évolution n'a entraîné aucune modification de tarifs, des modalités de facturation ou des rythmes de relève. Le changement porte uniquement sur l'interlocuteur chargé du suivi de leur dossier.

Afin de garantir la conformité avec la réglementation SEPA, dès novembre 2025, chaque abonné a été recontacté individuellement par Vendée Eau pour réactiver son prélèvement ou sa mensualisation. Une équipe dédiée a été mobilisée pour traiter les retours. L'accueil physique, situé rue Benjamin Franklin, est également à la disposition des usagers pour l'ensemble de leurs demandes.

À ce jour, plus de 60 % des usagers ont opté pour le prélèvement automatique de leurs factures.

En décembre 2025, un local technique a été aménagé pour le stockage des compteurs d'eau et du matériel d'intervention et deux agents ont été recrutés pour constituer l'équipe terrain.





Déploiement de la télérelève

Dans le cadre du projet Vendée Territoire Connecté et du développement du réseau LoRaWAN, Vendée Eau travaille en étroite collaboration avec Vendée Numérique afin de déployer la télérelève des compteurs d'eau sur l'ensemble du territoire. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'améliorer la performance du service public de l'eau, de moderniser les outils de suivi et d'optimiser la gestion des consommations.

À ce jour, une partie du parc de compteurs a déjà été équipée de modules de télérelève et connectée au réseau. On compte ainsi 30 000 compteurs. Le déploiement se poursuit sur la Ville de La Roche-sur-Yon ainsi que sur les autres secteurs.

Lorsque Vendée Eau encaisse 100 € :

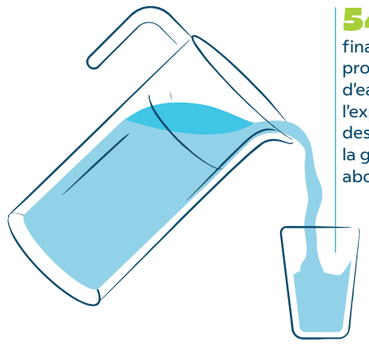

54 € financent la production d'eau potable, l'exploitation des réseaux et la gestion des abonnés

35 € permettent l'autofinancement du renouvellement des ouvrages et canalisations d'eau potable

4 € financent le remboursement des emprunts

7 € couvrent les charges de gestion et autres dépenses



Finances

Autofinancement, recettes et dépenses d'exploitation

En 2025, l'épargne brute du budget eau, à savoir l'excédent des recettes d'exploitation sur les dépenses d'exploitation, a progressé de 46 % et s'établit à 46,6 M€. Cette évolution est liée à une augmentation importante des recettes : +19 %. Celle-ci s'explique par une progression des recettes de vente d'eau (augmentation des volumes de 2,3 millions de m³ d'eau consommés), par l'évolution des tarifs ainsi que par des recettes conjoncturelles liées à 2024. Par ailleurs, la réforme des redevances des Agences de l'Eau a entraîné une augmentation des recettes perçues à ce titre, qui sont ensuite reversées à l'Agence. Les dépenses d'exploitation ont également enregistré une progression en 2025, de l'ordre de +7 %, avec notamment une hausse des dépenses de reversement des redevances à l'Agence de l'eau, et une légère progression des charges de personnel liée aux nouvelles compétences et au développement du service relations usagers. Les rémunérations des exploitants enregistrent une légère diminution par rapport à 2024.

Investissements

En 2025, les dépenses d'investissement s'établissent à 54,3 M€ (contre 79,2 M€ en 2024). Sur la période 2025-2035, l'investissement moyen devrait être porté à plus de 65 M€ par an afin de couvrir l'ensemble des opérations nécessaires de réhabilitations des réseaux, usines ou autres châteaux d'eau. Parmi les principales opérations, on peut citer la reconstruction de l'usine du Jaunay (+ de 40 M€), de l'usine de Marillet, l'extension du projet Jourdain, des renforcements d'interconnexions (Graon-Finfarine, Mervent, etc.), ou encore la poursuite de programmes de renouvellement de réseaux et la réhabilitation d'ouvrages de distribution.

La dette

L'encours de dette du budget eau s'établit à 48,4 M€ au 31 décembre 2025. La capacité de désendettement, qui représente le nombre d'années (théorique) que mettrait la collectivité à rembourser son stock de dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute, s'élève en 2025 à 1,04 an (la moyenne nationale des services d'eau est de 3.2 années).

Depuis 2024, Vendée Eau a eu recours à l'emprunt, à hauteur de 23 M€. Le recours à l'emprunt continuera d'être nécessaire dans les années à venir pour garantir le financement d'un plan pluriannuel d'investissement ambitieux pour faire face aux défis de l'eau potable, tant sur la qualité que la quantité, et garantir la réhabilitation du patrimoine, des ouvrages et des réseaux.

Répartition des recettes globales

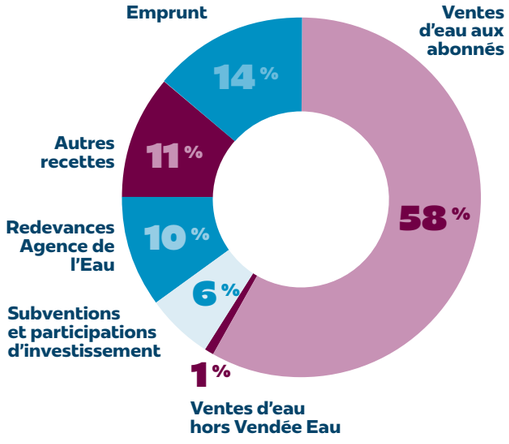

2,41 €/m³
soit 289 € TTC pour une facture 120 m³
(+4,9% par rapport à 2024)

15 500 mandats et titres réalisés par le service comptabilité en 2025 (+13%)

Bilan financier

	Montant en K€
Produits d'exploitation	**129 586**
Ventes d'eau aux abonnés	93 731
Ventes d'eau hors Vendée Eau	1 894
Redevances AELB	16 541
Autres recettes	17 420
Charges d'exploitation	**82 973**
Rémunération des exploitants - Distribution	23 241
Rémunération des exploitants - Production	20 310
Charges de personnel	8 589
Redevances AELB	18 545
Achats d'eau hors Vendée Eau	2 128
Autres dépenses	9 391
Intérêts de la dette + ICNE	745
Provision pour risques et charges	25
Épargne brute	**46 613**
Taux d'épargne brute	36 %
Remboursement du capital	5 097
Épargne nette	**41 516**
Dépenses d'investissement	54 313
Recettes d'investissement	9 864
Besoin de financement	**44 448**
Épargne nette	41 516
Emprunts nouveaux	23 000
Conso. du fonds de roulement	**20 068**
Fonds de roulement au 31/12	28 835
Encours de dette au 31/12	48 372
Ratio de capacité de désendettement	**1,04**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Vendée Eau
GARANTIR À TOUS UNE EAU DE QUALITÉ

57 rue Paul-Émile Victor CS 90041
85036 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

02 51 24 82 01
vendee-eau@vendee-eau.fr

www.vendee-eau.fr

Suivez-nous :